

Commune de LA GENEYTOUSE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2012-40 en date du 09/08/2012 attribuant une subvention à l'association Mel-ine : sœurs de Gazelles :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 09 Août 2012, à 18H30, suivant convocation en date du 03 Août 2012 sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	8	2	8	10	10	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, BERGER Thierry, PAGO Corinne, Christophe PASQUET, Pascal BABAUDOU.

Représentés : MM. DUTHEIL Rachel, DUFOUR Aurore, Andrée HARGE (procuration à M. Thierry BERGER), Dominique GILLES, COLLENNE Michèle (procuration à M. Alain FAUCHER), Michel DUCHEZ, Gilles COUSTY.

Le Conseil Municipal,

Considérant la demande de subvention présentée par l'association Mel-ine : sœurs de gazelles, représentée par Céline Parouteaud et Mélanie Le Gorbelec ayant pour but de financer leur participation au prochain Rallye Aïcha des Gazelles 2013,

Et après en avoir délibéré :

DECIDE de verser une subvention d'un montant de 250,00 € à Mel-ine : sœurs de gazelles, représentée par Céline Parouteaud et Mélanie Le Gorbelec pour le financement de participation au prochain Rallye Aïcha des Gazelles 2013.

A La Geneytouse, le 13 août 2012

